

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi quatorze novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 6/11/2024

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND (pouvoir à Julien BONNET), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N° 2024-056 Vente parcelle lotissement Les Peupliers cadastrée AO165 au profit de Mr BOURDIN Alexandre, pour la construction d'un logement

Vu la demande de réservation du 21 octobre 2024 ; Monsieur BOURDIN Alexandre se porte acquéreur d'une parcelle de terrain dans le lotissement Les Peupliers, lot n° 15, parcelle cadastrée AO165, pour une contenance de 941 m², au prix de 12,90 € TTC le m².

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la vente au profit de Mr BOURDIN Alexandre pour la somme de 12.138,90 € TTC.
- **PRECISE** que les frais d'acte seront pris en charge par l'acquéreur
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette vente (compromis de vente et acte authentique), à intervenir en l'étude de Maître JOLLY et BLUMANN avec Me JOLLY notaire à MONCOUTANT-SUR-SEVRE (79).

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 14 novembre 2024

Secrétaire de séance
Christelle BODIN

Le Maire
Jean-Jacques GROLEAU

